

Des maires au service des maires

Le, 3 janvier 2018

Objet : Adhésion 2018

Chère collègue, cher collègue,

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) promeut et défend la commune et ses élus, comme base de la démocratie et premier contact avec les citoyens. Elle porte un combat urgent et nécessaire pour la ruralité et l'aménagement du territoire, pour la reconnaissance et la promotion d'une ruralité assumée, source de richesses et moteur d'innovations. Elle l'a fait de manière forte en 2017 avec les États Généraux de la Ruralité et des propositions-clés à partir des nombreux débats qui ont rassemblé de nombreux acteurs locaux.

Avec vous, en 2018, l'association poursuivra ce combat dans un esprit militant avec la volonté d'imposer la commune au cœur du débat démocratique. Le contexte politique a changé. Vient le temps de la reconnaissance et la prise de conscience du rôle incontournable de chacun d'entre nous, maires, femmes et hommes, investis pour animer la vie locale. Nous en serons les acteurs avec le souci de rappeler la chance et la force du maillage communal de notre pays. Il assure la connaissance et la considération de nos habitants au plus près de leur quotidien. Nous le ferons, ensemble, à partir des travaux menés en 2017 autour de « La commune, territoire de France », base de notre démocratie et actrice du développement équilibré du territoire ; autour de l'exigence d'une loi de programmation et de financement en faveur des communes et de la ruralité. Mais aussi, avec la spontanéité et la simplicité du message pour interpeller les pouvoirs publics sur les conditions d'exercice du mandat de maire aujourd'hui.

Ne pas rester seul, maires et maires délégués, vous fédérer avec vos collègues, dans votre département ; c'est ce que nous vous proposons en adhérant à l'AMRF. C'est aussi la force des maires ruraux d'être réunis librement et sans emprise au sein d'une association ni politique, ni partisane. Cette force a permis d'obtenir des avancées, de résister à des tentations insupportables d'asservir les élus dans le cadre intercommunal, de les contraindre dans le contexte financier complexe bien avant la baisse des dotations. Elle permet aussi de ne pas limiter la commune à ce que beaucoup aimeraient la réduire, en la privant de moyens financiers ou d'ingénierie.

Nous proposons à la place une vision optimiste. Notre réseau est celui de l'innovation, discrète, quotidienne mais concrète. Il fédère un vivier de développeurs passionnés au service des territoires ruraux et de leurs habitants, il est à votre disposition et à vos côtés pour porter haut la voix de la ruralité et des communes.

Ce réseau fédéré en associations départementales, offre le regard bienveillant de vos collègues dans le partage de l'expérience et d'un sens affirmé de la solidarité et de l'entraide.

Nous vous invitons à nous rejoindre : venez nourrir le rassemblement de toutes celles et ceux qui vivent au quotidien les valeurs démocratiques et républicaines de notre pays, termes appelés à être galvaudés ces prochains mois, et pourtant profondément ancrés dans les territoires et vos mandats.

Aidez-nous à faire entendre la voix des élus de la ruralité au parlement et auprès des pouvoirs publics, nationaux et locaux : par votre adhésion, vous bénéficiez de nombreux services (une nouvelle version modernisée d'un service de création de site internet communal, un journal mensuel à l'attention des élus ruraux « 36 000 communes », des lettres électroniques mensuelles, un service de dépannage juridique, des rencontres nationales...).

En espérant avoir l'occasion de vous retrouver au sein de notre réseau, soyez assuré, chère collègue, cher collègue, de l'expression de nos salutations rurales et les plus dévouées.

Vanik Berberian

Président



Pierre Gentes

Président AMR43

